

Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE - 7 DÉCEMBRE 2020 - 50^e ANNÉE - N° 1200 - 4 €

Incohérences

Selon la Constitution, le président de la République exerce une fonction arbitrale. C'est pourquoi il a souvent été considéré comme un recours, lors de conflits entre le gouvernement et une partie des citoyens.

En transformant le président de la République en super Premier ministre, le quinquennat a effacé cette fonction arbitrale, exercée de manière aléatoire et ambiguë avant l'an 2000. Cet effacement est aggravé par des travers personnels. Avec Emmanuel Macron, comme naguère avec Nicolas Sarkozy, nous constatons que le locataire de l'Élysée attise les conflits au lieu de les apaiser.

Ainsi la Présidence, qui entend tout contrôler, a entériné la décision d'ouvrir les stations de sports d'hiver tout en interdisant la pratique du ski. Du coup, beaucoup de travailleurs de la montagne sont empêchés d'exercer leurs activités : ils sont descendus dans la rue, le 5 décembre, pour dénoncer l'incohérence d'un gouvernement qui, le 15 novembre, poussait à l'em-bauche dans les stations de sports d'hiver.

Il y a pire. Alors que des policiers épuisés prennent des coups et parfois pètent les plombs à cause de la stratégie de la tension décidée par le gouvernement, Emmanuel Macron a lâché la Police nationale en direct sur *Brut* en dénonçant les contrôles au faciès. Du coup, les syndicats Alliance et Unité SGP Police-Force Ouvrière ont annoncé qu'ils ne feraient plus de contrôle d'identité ! Quand l'incontinence verbale s'ajoute aux incohérences gestionnaires, le chaos n'est plus très loin. ■



Les libertés matraquées

La loi sur la sécurité globale ajoute aux désordres créés par un exécutif incapable de donner un cap clair au pays.

La mini-crise politique provoquée par l'article 24 de la proposition de loi relative à la sécurité globale compte pour rien, au regard des risques potentiels et des non-dits d'un texte que les députés ne s'honorent pas d'avoir porté et voté. Son contenu met en

cause la souveraineté de l'État, les prérogatives du parlement et les libertés publiques, sans bénéfice pour la « sûreté » des Français. Les forces de l'ordre méritent d'être protégées, elles ont besoin d'être commandées, sans être otage d'une politique à la petite semaine, inspirée de

considérations électorales. Le chef de l'État oublie qu'il est le garant de nos institutions. Avant de dénoncer les dérives « illibérales » de certains pays, faisons le ménage dans notre propre système politique ! **L'article de Laurent Lagadec en pages 2 et 3.**

L'imposture décoloniale

L'Université risque d'être conquise par l'idéologie décoloniale. Pierre-André Taguieff s'insurge.

Faudra-t-il bientôt compter l'Université parmi les territoires perdus de la République ? La question est de plus en plus pertinente. Les minorités qui ont importé des États-Unis une vision anticolonialiste et raciste du monde imposent désormais leur loi dans de nombreuses universités. Leur cible : le « mâle blanc », « hétéronormé »

et raciste qui perpétue la domination d'un Occident criminel.

Dans l'essai qu'il vient de publier, P.-A. Taguieff dénonce et démonte cette idéologie, après avoir exploré toute la littérature qui se présente comme un nouveau domaine dans le champ universitaire – alors qu'il s'agit d'une parfaite imposture. **L'article de Gérard Leclerc en page 11.**

Dans ce numéro :

Page 5 : **De la souffrance en milieu agricole.**

Page 7 : **Éthiopie : retour aux sources.**

Page 11 : **Jeroen Brouwers.**

Page 12 : **Harold Bernat.**

Page 14 : **Résistance royaliste : Le Gabastou.**

Page 16 : **Éditorial La chouette aux ailes de plomb.**

Un théâtre d'ombres menaçantes

Si le pouvoir est un théâtre, la pièce pleine de rebondissements qui nous est représentée avec la loi sur « la sécurité globale » ne satisfait ni la critique ni le public. Mal écrite et mal jouée, son dénouement incertain ne dispense pas de lever le rideau pour regarder ce qui se trame en coulisses.

La polémique sur l'article 24 de la proposition de loi relative à la sécurité globale a occulté le contenu des autres dispositions. Traduction législative du rapport intitulé *Du continuum de sécurité vers une sécurité globale*, la loi repose sur le concept de sécurité globale, visant à mieux articuler le travail entre police, gendarmerie, police municipale et agents de sécurité privée. Améliorer la sécurité et utiliser au mieux les ressources des forces de l'ordre est certes nécessaire. Mais un malaise naît en constatant que la sécurité privée, secteur en pleine croissance, est dotée du statut de « maillon essentiel du continuum de sécurité », dans la perspective des prochains grands événements sportifs. « Le préfet, lit-on, pourra confier à des agents privés des missions de surveillance des personnes contre le terrorisme. » On s'étonne que ce transfert par l'État d'une de ses prérogatives au secteur privé ne fasse pas réagir.

Les articles élargissant le champ de la vidéo-protection, aux abords des commerces et dans les halls d'immeubles, c'est-à-dire partout, sont, pour leur part, inquiétants. C'est une possibilité de surveillance généralisée de la population qui s'annonce avec l'utilisation de caméras-piétons ou embarquées, et de drones pour la « sécurisation de rassemblements en cas de risque de troubles graves à l'ordre public ».

Considérant la violence de la répression exercée depuis cinq ans lors de manifestations de toute nature, on se demande si la peur des « manifs », voire osons le mot, d'une révolte populaire, n'explique pas cet article 24, lequel n'a pas cristallisé sans raisons les protestations. Modifiant la loi de 1881 sur la liberté de la presse, il est censé assurer la protection des policiers sur les réseaux sociaux, en empêchant la diffusion d'images prises



lors de leurs interventions. Son inutilité est patente, l'arsenal législatif existant suffit à assurer la protection légitime des forces de l'ordre, dont les débordements ne doivent pas occulter la violence constante qu'elles subissent. Des juristes ont expliqué, pour le dénoncer, qu'il permettrait aux forces de l'ordre d'empêcher un journaliste ou un citoyen (lequel bénéficie aussi du droit constitutionnel d'informer) de filmer, et de le placer en garde à vue, en invoquant le soupçon d'une intention malveillante « manifeste ». Pourtant, si la possibilité de filmer les forces de sécurité sur la voie publique est une liberté fondamentale qui doit

être protégée, ce droit n'a pas attendu l'article 24 pour être bafoué, comme en témoignent de nombreux journalistes. Quant à l'objectif affiché, non dépourvu d'arrière-pensées électorales, de protéger les policiers il doit être apprécié à la lumière de la justification du texte, donnée par le rapporteur – ancien chef du RAID – de « reprendre le pouvoir dans la guerre des images ».

La guerre des images, l'exécutif l'a manifestement perdue dans cette affaire. Pour ses opposants, il aurait aussi bafoué les droits du Parlement et montré qu'il ne « connaît pas la Constitution » (Jean-Louis Debret). Si on s'attache à la lettre

du texte fondant notre régime c'est certain. « Fruit d'un travail exemplaire », pour le député LREM Hugues Renson, la proposition de loi relative à la sécurité globale est inscrite par le gouvernement sur une semaine d'ordre du jour relevant de son initiative. L'engagement de la procédure accélérée – on se demande où est l'urgence – par le gouvernement et les très nombreux amendements introduits pas ce dernier, y compris l'article 24 imposé par le ministre de l'Intérieur, témoignent de la forte implication de l'exécutif. L'absence d'examen préalable par le Conseil d'État et d'étude d'impact des amendements

Sur le mur de Jean Chouan

POUR CRÉER UNE DICTATURE :
1- AVOIR UN LOOK JEUNE ET BRANCHÉ : OUI.
2- CRÉER UN NOUVEAU PARTI AUX ORDRES : FAIT.



3- SE METTRE LES MÉDIAS DANS LA POCHE : C'EST BON.
4- FAIRE EN SORTE QUE LE PEUPLE ET LA POLICE SE HAÏSSENT : OK.



5- ACCUSER TOUT LE MONDE DE COMPLICITÉ : C'EST FAIT.
6- EXPLIQUER QUE PROTÉGER CHACUN EXIGE LE FLICAGE DE TOUS : ON Y EST.



...ET TROUVER UN NOM COOL : "SÉCURITÉ GLOBALE", ÇA RASSURE, NON ?



d'origine gouvernementale pose question. La décision du Premier ministre de confier la réécriture du texte à une commission non parlementaire, alors que le texte voté par les députés doit être examiné par le Sénat, a ému jusque dans les rangs de la majorité,

Le principe même de la navette parlementaire devait permettre de sortir de l'impasse dans laquelle se trouve désormais l'exécutif après des manifestations violentes et une inopportune bavure policière. Mais plus que d'un mépris du parlement et du principe de séparation des pouvoirs, la main constamment gardée par la place Beauvau, Matignon et l'Élysée, sur l'élaboration, le vote et maintenant la remise en cause de cette loi, met en lumière, si besoin était, une pratique de nos institutions que permet notre Constitution. Qualifié de parlementaire par les constitutionnalistes, notre régime connaît une dérive présidentielle constante, sans les contraintes du régime présidentiel. Ce mépris du parlementarisme couplé à des textes potentiellement liberticides, incitent à s'inquiéter d'une dérive « illibérale » de notre pays, sujet d'autant plus préoccupant qu'en dépit de manifestations spectaculaires, rien ne dit que cette dérive n'est pas consentie par la majorité de nos représentants et par une grande majorité des électeurs. ■

LAURENT LAGADEC.

Sujets supposés savoir

Arraché à ses terres auvergnates, le 3 décembre, Valéry Giscard d'Estaing restera dans nos mémoires comme le premier président-communicant, dont Emmanuel Macron est le fidèle héritier.

L'homme à l'accordéon, l'amatteur de bains de mer, l'éminent footballeur : toutes les images de la communication giscardienne ont défilé à la télévision, en charge du rituel funéraire des Grands de ce monde.

Sur *France 2*, c'était le haut clergé médiatique qui officiait. On écoute avec componction le grand-prêtre Elkabbach et Nathalie Saint-Cricq, abbesse de cour et épouse de Patrice Duhamel, puis, plus tard dans la soirée, Alain Duhamel, fondateur de la dynastie, qui a le bonheur de voir Benjamin Duhamel, fils de Patrice et de Nathalie, officier sur *BFMTV* dans la grande tradition familiale du cirage de pompes – ici funèbres.

Dans le concert d'éloges, on entendit même que le couple Giscard était « *exemplaire* », ce qui ne laisse pas d'étonner, mais il faut se souvenir que le couple Chirac avait bénéficié de la même exemplarité *post-mortem*. C'est bien la preuve que le clergé médiatique efface les péchés des grands de ce monde – après s'être gaussé dans ses sacristies de leurs écarts et galipettes.

On entendit l'écho de ces



commentaires bénisseurs chez les citoyens de Chamalières et d'autres lieux, happés par les micros-trottoirs, qui tous vanteront la simplicité de Monsieur Giscard, si proche des gens. La proximité : telle fut bien l'obsession de cet aristocrate du savoir et du pouvoir, homme-lige du capitalisme financier, qui convia des éboueurs à l'Élysée ; telle est l'obsession d'Emmanuel Macron qui s'est fait inviter par *Brut* le 4 décembre pour communiquer avec « les jeunes ».

Le problème, c'est que Giscard n'a jamais trouvé ni la vraie proximité, ni la bonne distance et que Macron ne fait pas mieux. Ce sont, en un sens tout à fait primaire, des sujets supposés savoir tellement persuadés de leur éminente intelligence et de leurs immenses connaissances

qu'ils se suffisent presque pleinement à eux-mêmes. S'admirant, ils voudraient être admirés, et somme toute aimés par « les gens ». D'où le recours à des sorciers de la communication, chargés de fabriquer le spectacle de la proximité et de le « vendre » à l'opinion.

À partir de Giscard, la Communication devient le remède magique censé guérir le déficit croissant dans la relation entre le peuple et le pouvoir. Mais ce remède est un poison. Giscard sacrifie sa dignité de chef d'État dans les artifices de sa communication et il est battu en 1981. Macron fait de même – on se souvient d'une certaine fête de la musique à l'Élysée – et il provoque de violentes réactions populaires.

Les deux présidents et leurs conseillers en communication n'ont pas compris que le peuple demande au chef de l'État d'être ce qu'il est : un personnage public en charge de l'essentiel, non pas un individu qui fait semblant d'être comme les autres, non pas un type qui joue la comédie de la proximité mais qui arrive sur la scène avec une grosse berline et ses gardes du corps.

J'en demande bien pardon à Jacques Lacan mais j'ose cette maxime conclusive et sans doute prémonitrice : tout communiquant est un jour où l'autre communiqué. ■

ANGÉLIQUE LACANE.

L'Écho du net

■ **Technopolice.** - L'article 24 du projet de loi Sécurité Globale a été à l'origine tout récemment d'une polémique parlementaire et médiatique qui s'est polarisée sur l'interdiction de la diffusion d'images de la police contenue dans cet article. Le site *La Quadrature du Net* (1) nous rappelle très judicieusement que cela « ne doit pas devenir l'arbre qui cache la forêt d'une politique de fond, au cœur de ce texte, visant à faire passer la surveillance et le contrôle de la population par la police à une nouvelle ère technologique. » En effet, cette loi n'est que « la première pierre d'un vaste chantier qui s'étalera sur plusieurs années » et le début de la transposition dans la législation d'un long rapport de prospective du ministère de l'Intérieur visant à « renforcer considérablement les pouvoirs de surveillance des forces de l'ordre,

notamment à travers la légalisation des drones, la diffusion en direct des caméras piétons au centre d'opération, les nouvelles prérogatives de la police municipale, la vidéosurveillance dans les hall d'immeubles ».

Ce « Livre blanc » fixe quatre objectifs principaux : « Créer une confiance de la population en ses forces de sécurité, notamment par une communication renforcée, pour contribuer à leur légitimité, par le Service National Universel, augmenter les compétences des maires en termes de sécurité, notamment par un élargissement des compétences de la police municipale, développer les recours à la sécurité privée qui deviendraient ainsi les petites mains de la police. Et cela passe par l'augmentation de ses compétences : extension de leur armement, possibilité d'intervention sur la voie publique, pouvoir de visionner les caméras, et même le port d'un uniforme spécifique et enfin intégrer

de nouvelles technologies dans l'arsenal policier. ». Afin de réaliser ces objectifs, « ce livre prévoit une multitude de projets plus délirants et effrayants les uns que les autres. Il propose une analyse automatisée des réseaux sociaux, des gilets connectés pour les forces de l'ordre, ou encore des lunettes ou casques augmentés, l'interconnexion des fichiers biométriques, l'utilisation des empreintes digitales comme outil d'identification lors des contrôles d'identité et l'équipement en tablettes des policiers et gendarmes et de lecteur d'empreinte sans contact, de faire plus de recherche sur la reconnaissance vocale et d'odeur (!) ou enfin de presser le législateur pour pouvoir expérimenter la reconnaissance faciale dans l'espace public ».

Puis ce rapport recommande l'utilisation la plus large des « drones de police, ici appelés "drones de sécurité intérieure". S'ils étaient autorisés par la loi "Sécurité Globale", ils mo-

difieraient radicalement les pouvoirs de la police en lui donnant une capacité de surveillance totale » grâce à leur « potentiel quasiment inépuisable dans la proposition de loi sécuritaire globale, annonce le passage d'un cap sécuritaire historique : toujours plus de surveillance, plus de moyens et de pouvoirs pour la police et consorts, dans des proportions et à un rythme jamais égalés. De fait, c'est un État autoritaire qui s'affirme et se consolide

LOÏC DE BENTZMANN.

(1) <https://www.laquadrature.net/2020/11/19/la-technopolice-moteur-de-la-securite-globale/>

Le pouvoir pilonne la recherche publique



DR.

Une nouvelle loi de programmation pluriannuelle de la recherche a été adoptée le 20 novembre dernier. Elle doit, selon le gouvernement, « mieux financer et évaluer la recherche publique, améliorer l'attractivité des métiers de la recherche et replacer la science dans une relation ouverte avec l'ensemble de la société ».

Le moins que l'on puisse dire est qu'elle a surtout été élaborée contre l'immense majorité des intéressés, depuis les chercheurs jusqu'aux conseils scientifiques des Instituts (en particulier le CNRS), et malgré les avis défavorables des instances qui ont eu à l'analyser : Conseil d'État, Académie des Sciences, Conseil national des Universités (CNU), Conférence des Présidents d'Université ou CESE (1). Une telle levée de boucliers impose de s'interroger sur cette loi qui va conditionner la vie de la recherche et du développement (R&D) pour les années 2021-2030. On y trouve en gros trois volets.

Le premier redéfinit les emplois et l'organisation de la recherche et de l'enseignement supérieur. C'est par exemple la création d'un « CDI de mission », contrat dont la durée est liée à celle du projet de recherche pour lequel a été recruté l'agent ; celle de « chaires de professeurs juniors », autre recrutement en CDD de 3 à 6 ans pour des professeurs assistants temporaires. Enfin, la loi réduit les responsabilités du CNU, dont la qualification n'est plus exigée pour promouvoir un professeur d'université.

Le second concerne le budget. Il devrait croître jusqu'à atteindre 5 milliards d'€ sup-

plémentaires par an en 2030. Sur cet effort, 92 millions annuels serviront à améliorer les rémunérations (principalement sous forme de primes) et les salaires devraient être revalorisés en moyenne de 30 % en 2030. Une enveloppe supplémentaire de 1 milliard d'€ sera apportée à l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) pour augmenter le nombre de projets ouverts à concours.

Le troisième concerne la recherche privée. Le crédit impôt recherche (CIR) est reconduit, la loi instaure un contrat doctoral et des post-docs de droit privé, favorise la création de start-ups et finance 1400 postes de chercheurs privés dans les laboratoires publics.

Force est de constater, une nouvelle fois, que malgré les promesses et les engagements de campagne, l'objectif d'atteindre 3 % du PIB pour la R&D restera un vœu pieux. Tout au plus, et dans l'hypothèse la plus optimiste, on passera des 2,1 % actuels à 2,4 % en 2030. On est donc très loin de l'enveloppe de 7 milliards d'€ évaluée par l'Académie des Sciences pour atteindre cet objectif dans les 5 ans.

La revalorisation des carrières est également du domaine de l'imposture : cette augmentation permettra tout juste de ralentir la lente dégradation des carrières scientifiques observée depuis 35 ans.

Maintenir le très critiqué

CIR et augmenter le budget de l'ANR encouragent un fonctionnement sur projet. Or, comme le souligne le CESE, ce fonctionnement est une menace pour les crédits récurrents des laboratoires, déjà à la baisse et révèle une vision à « court terme ».

Mais l'observation fondamentale que l'on peut faire est que cette loi aggrave le déséquilibre entre recherches fondamentales et appliquées. L'accent mis sur le financement de l'innovation dans le secteur privé, la précarisation du statut des chercheurs, la fragilisation des budgets des organismes publics, le renforcement de l'ANR qui vide les Instituts de leur substance, la volonté très nette de mettre les moyens publics au service exclusif des entreprises sont autant de signes d'une volonté de changements profonds qu'il faudra analyser : que veut l'État, quel est l'avenir des grands instituts publics de recherche, ces EPST (2) construits après la guerre qui constituent (constituaient ?) l'ossature du système de recherche en France ? Sur ces points essentiels, la loi est muette, sans doute pour de bien mauvaises raisons. ■

FRANÇOIS GERLOTTO.

(1). Conseil économique, social et environnemental

(2). Établissement Public à caractère scientifique et technologique : CNRS, NRIA, INSERM, CNES, IRD, INED, tc.

La quinzaine sociale

■ **Usine à gaz.** – Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? Telle est la question que l'on est en droit de se poser à la lecture du rapport confié par Matignon au haut-magistrat Jean-Yves Frouin sur « la représentation des travailleurs des plateformes » (Uber, Deliveroo...). Remis à Jean Castex, le 2 décembre, le document préconise, afin de prévenir certaines pratiques porteuses d'insécurité juridique, que chauffeurs VTC et livreurs à vélo demeurent indépendants, mais aient la possibilité, au-delà de six à douze mois de travail et d'un chiffre d'affaires à définir, de recourir à un tiers – coopérative ou société de portage – pour les salarier. Ils bénéficieraient ainsi de « tous les droits et avantages liés au sala-

riat », comme la Sécurité sociale ou l'assurance chômage. La mesure a été fraîchement accueillie tant par les plateformes que par les travailleurs. Les premières estiment qu'elle est compliquée à mettre en place, les seconds, qu'elle ne résout en rien la précarité, et les deux, qu'elle représente un coût supplémentaire non négligeable. Ne serait-il pas plus simple de reconnaître à ces travailleurs, le statut de salarié, et aux plateformes, celui d'employeur, comme l'a fait en mars la Cour de Cassation pour un chauffeur Uber ?

■ **Usine à gaz, on vous dit.** – Le même rapport propose de « limiter » le temps de travail des chauffeurs et livreurs des plateformes à... 60 heures par semaine et d'instaurer un Smic « correspondant approximativement au Smic

horaire ». Pour réguler le tout, une haute autorité serait créée qui aurait pour fonction de donner un avis au gouvernement sur le tarif du salaire minimum et l'octroi de licences aux plateformes souhaitant opérer en France. Tout n'est cependant pas à jeter dans ce rapport qui note une « asymétrie de pouvoir » et propose, pour y remédier, la tenue d'élections syndicales dans chaque entreprise de ce secteur, réputé pour son absence de dialogue social, avec protection des représentants élus. La balle est désormais dans le camp des partenaires sociaux qui devraient prendre leur temps avant d'aboutir à un accord... ou pas.

■ **Usine à chômeurs.** – Selon les données publiées fin novembre par la Dares, le nombre de plans de licenciement ne cesse de grimper depuis mars. Le service des études

statistiques du ministère du Travail en comptabilise 657 contre 369 sur la même période en 2019, soit plus de 67 000 ruptures de contrats de travail, à comparer aux 26 000 de l'an passé. Dans 40 % des cas, elles concernent des entreprises de plus de mille salariés et dans près de 30 %, des structures de moins de 250 personnes. A ces chiffres, passablement inquiétants, il convient d'ajouter près de cinq mille procédures de licenciement collectif pour motif économique, hors PSE. Elles concernent pratiquement toutes des licenciements de moins de 10 salariés.

C'est l'industrie manufacturière qui paie le plus lourd tribut à la crise, suivi par le commerce et l'hôtellerie-restauration. La tendance devrait se poursuivre à un rythme moins effréné dans les mois à venir. N.P.

De la souffrance en milieu agricole

Un rapport parlementaire souligne la persistance d'un taux élevé de suicides chez les paysans français. Si le constat est juste, les réponses proposées sont minces, faute de poser la question tabou du revenu agricole.

C'est dans une indifférence quasi-générale que la souffrance psychologique s'est installée durablement, depuis plusieurs décennies dans des pans entiers de notre agriculture. Le suicide des paysans émeut bien sûr, mais n'a jusqu'ici pas produit en retour de politiques publiques dignes de ce nom pour endiguer le phénomène. Les choses changeraient-elles enfin ? Ou devra-t-on continuer longtemps dans nos espaces ruraux à apprendre que tel chef d'exploitation s'est pendu à la poutre de sa grange ou s'est tiré une cartouche dans la tête depuis la cabine de son tracteur ? Autant de vies brisées et de familles fracassées sans que notre société ne s'en émeuve durablement, l'information restant le plus souvent confinée aux pages de la presse hebdomadaire régionale.

Le député LREM du Lot-et-Garonne, Olivier Damaisin, 54 ans, a remis mardi 1^{er} décembre au Premier ministre un rapport présentant des pistes pour accompagner plus précocement les agriculteurs en difficulté et tenter d'enrayer les suicides qui endeuillent régulièrement la profession. Il en a détaillé le lendemain les 29 préconisations au ministre de l'Agriculture, Julien Denormandie.

L'élucubrante s'était vu confier cette mission par le gouvernement d'Édouard Philippe lors du Salon de l'agriculture, au mois de février dernier. Il avait initialement un délai de six mois pour remettre la version définitive de son rapport, mais le calendrier a été bousculé par la crise sanitaire.

Pour la seule année 2015, 372 suicides d'exploitants agricoles ont été recensés, soit plus d'un par jour, selon les statistiques les plus récentes de la Mutualité sociale agricole (MSA), branche paysanne de la Sécurité sociale. Le député, qui regrette dans son rapport l'absence de données actualisées, souligne que ce nombre est réputé en deçà de la réalité, des décès étant susceptibles d'être comptabilisés comme accidents du travail, par exemple.

Ce rapport préconise dans un premier temps des petites solutions capables d'enrayer en partie cette vague durable de suicide dans le monde agricole. Ces mesures ne nécessiteront pas forcément de passer par la voie législative, bien embouteillée comme on le sait. Une « *surmortalité statistique par suicide pour les exploitants agricoles, comparée à la population générale, a été mise en évidence* », rappelait en juin l'observatoire national du suicide. Cette surmortalité est « *particulièrement marquée chez les éleveurs bovins (lait et viande) âgés de 45 à 54 ans* ».



Au nom de la terre. Le film d'Édouard Bergeon, sorti en 2019, a brisé le tabou du suicide des paysans.

Si le constat est sombre et les réponses qu'il appelle complexes, Olivier Damaisin veut croire qu'un « tabou » a été brisé depuis la sortie en septembre 2019 du film *Au nom de la terre*, tourné en Mayenne, qui a remporté un vif succès en France, avec deux millions d'entrées en salles, principalement dans la France périphérique, ce qui montre au passage le désintérêt des urbains pour le sujet. Basé sur l'histoire vraie du père du réalisateur, Édouard Bergeon, l'acteur Guillaume Canet y incarne un éleveur volailler pris dans la spirale du surendettement, qui sombre dans la dépression avant de mettre fin à ses jours.

S'il a le mérite de marquer une prise de conscience politique sur le sujet, le rapport Damaisin a déjà ses détracteurs, qui lui reprochent de minimiser la question du revenu agricole. Bien sûr l'argent n'est pas la seule cause du suicide chez les agriculteurs. Mais on ne peut nier que le facteur déclenchant est souvent lié à une faillite et au surendettement. La solitude, le harcèlement écologique ou la désertification rurale sont des causes secondaires, même si une réponse politique peut y être apporté : maintien des services publics, aide au tissu associatif, aménagement du territoire... Des réponses sociales qui ont leurs limites, il faudra bien passer un jour aux réponses économique et politique, sous peine de voir perdurer la grande souffrance de nos campagnes françaises.

Le revenu agricole demeure un tabou, tant il dérange. Ni la grande distribution, ni le secteur agro-alimentaire ni le secteur bancaire ni même le syndicat majoritaire FNSEA n'ont intérêt à ouvrir cette boîte de pandore. Les interactions financières tissées depuis 1945 sont trop fortes pour que l'on puisse ébranler le système depuis la base. L'État pourrait seul le faire, comme il pourrait lancer une réflexion sur le rôle social et environnemental des agriculteurs, ces artisans des paysages et ces moteurs de la ruralité.

Les agriculteurs français les plus modestes attendent autre chose que des numéros verts ou des cellules d'écoute psychologiques. Ils veulent simplement faire vivre leurs familles du fruit de la terre et de leur travail. Il est à craindre que les fêtes arrivant et le Salon de l'agriculture 2021 étant annulé pour cause de pandémie, on ne reparle plus beaucoup de ce rapport. Le plus souvent, et malgré la crise des Gilets jaunes, la détresse paysanne demeure silencieuse et intériorisée. ■

JÉRÔME BESNARD.

Brexit : La pêche normande en sursis

À quelques jours de l'entrée en vigueur économique du Brexit le 1^{er} janvier 2021, les pêcheurs normands sont inquiets. Pour la moitié d'entre eux, l'accès aux zones de pêches britanniques est essentiel, notamment autour des îles anglo-normandes : soit 300 navires, 750 emplois directs et 2250 emplois indirects menacés. La pêche normande se concentre principalement dans le département de la Manche. La profession et les acteurs économiques du Cotentin sont donc suspendus à l'issue des négociations entre la Grande-Bretagne et la Commission européenne représentée par le Français Michel Barnier. Faute d'accord dans les prochains jours, les Anglais pourront interdire l'accès des bateaux français à leurs eaux territoriales et les pêcheurs côtiers normands devraient se replier sur la baie de Seine. Le risque est surtout de voir les navires français rester à quai avec une indemnisation des autorités européennes. En représailles, les bateaux anglais ne pourront plus débarquer leur poisson en France, asséchant d'autant nos poissonneries et faisant encore augmenter le prix du poisson pour les consommateurs. J.B.

Révolutions au Kirghizstan

Soumis à la pression chinoise, le Kirghizstan traverse une crise interne aux multiples aspects. La prochaine élection présidentielle peut-elle la juguler ?

Les États d'Asie centrale formés après l'effondrement de l'Union soviétique devraient susciter dans notre pays un intérêt soutenu car ils se trouvent sur les routes qui mènent de la Chine à l'ouest-européen. Le Kirghizstan est l'un de ces États, et le plus démocratique de tous. Mais c'est une démocratie instable, qui souffre des divisions et des fragilités que lui valent sa géographie, son peuplement et un développement très inégal.

Il existe une division entre le Nord, industriel et russifié où se trouve Bichkek, la capitale, et le Sud, rural et plus adonné à la pratique religieuse. Il s'y ajoute une diversité ethnique qui peut être explosive, comme ce fut le cas lors des affrontements sanglants qui eurent lieu en 2010 à Osh et dans d'autres villes du Sud entre Ouzbeks – la principale minorité – et Kirghizes, tous sunnites. La frontière avec le Tadjikistan vaut au Kirghizstan d'être une place de choix sur la route de la drogue en provenance d'Afghanistan. Très visible, la mafia kirghize tire profit d'une économie souterraine qui procure de nombreux emplois.



DR. Sooronbaï Jeenbekov. Président du Kirghizstan depuis 2017, il a dû démissionner sous la pression de la rue.

L'instabilité politique s'est traduite par une première révolution. Le président de la République, Askar Akaïev, est remplacé en 2005 par Kourmanbek Bakiev qui est lui-même renversé cinq ans plus tard. À la suite de cette deuxième révolution, Roza Otounbaïeva assume une présidence intérimaire au cours de laquelle une nouvelle Constitution parlementaire est rédigée. S'ensuit une période paisible sous la présidence d'Almazbek Atambaev, auquel succède Sooronbaï Jeenbekov en novembre 2017.

Alors que le Kirghizstan est confronté au chantage de la Chine qui exige des cessions de territoires en cas de non-remboursement de sa dette, les élections législatives du 4 octobre

ont marqué le début d'une troisième période révolutionnaire.

Selon un scénario classique, une foule décidée a envahi les rues de Bichkek, le 5 octobre, accusant les partis qui soutiennent le président Jeenbekov de fraudes électorales financées par un homme à la réputation plus que douteuse, Raïmbek Matraïmov.

Comme en 2005 et 2010, la rue a imposé sa volonté. Après l'occupation du Parlement et de la mairie, le 6 octobre, les élections ont été annulées, plusieurs personnalités ont été libérées, dont Sadyr Japarov, condamné à 11 ans pour enlèvement, qui a été désigné au poste de Premier ministre par le Parlement, le 14 octobre. Le lendemain, le président Jeenbekov annonçait sa

démission et le Premier ministre se déclarait président par intérim (1).

Prévue le 10 janvier, l'élection présidentielle anticipée ne marquera pas la fin de la crise politique. De nouvelles élections législatives sont prévues, qui risquent de ne pas dégager une majorité à la fois cohérente et libre des influences mafieuses. ■

YVES LANDEVENNEC.

(1). Sadyr Japarov ayant été contraint de quitter son poste pour pouvoir se présenter à la prochaine présidentielle, il a été remplacé le 14 novembre dernier à la tête de l'État par un de ses proches, Talant Mamytov.

Les Faits majeurs

■ **Bangladesh.** – Persécutés par la Birmanie, des centaines de milliers de Rohingyas ont trouvé refuge dans les pays limitrophes, principalement au Bangladesh (850 000 réfugiés accueillis dans cet État). Confronté à cet afflux, le gouvernement bangladais cherche à désengorger les camps insalubres érigés près de la frontière. Il vient d'ordonner le déplacement de plus de 1 600 Rohingyas sur l'île de Bhasan Char, dans le golfe du Bengale. Décision critiquée par les ONG : cette île est régulièrement frappée par les cyclones et les inondations.

■ **États-Unis.** – Dernières manœuvres diplomatiques pour Donald Trump avant son départ de la Maison Blanche. Le président encore en exercice a pris, ces derniers jours, plusieurs décisions avec lesquelles devra composer Joe Biden. Il a ordonné le retrait de la majeure partie des troupes américaines en Somalie, fait supprimer cinq programmes d'échanges culturels avec la Chine – qualifiés « d'outils propagandistes », sanctionné quatre nouvelles entreprises chinoises et maintenu les travaux de construction du mur à la frontière mexicaine.

■ **Royaume-Uni.** – Les négociations pour un accord post-Brexit ont à nouveau été gelées, le 4 décembre, après une semaine d'échanges inféconds. Parmi les points de divergence, figurent la question du règlement des litiges commerciaux entre Londres et Bruxelles, ainsi que les conditions d'accès aux eaux britanniques des pêcheurs européens, surveillées de près par la France. Si aucun accord n'est trouvé d'ici le 31 décembre, les relations commerciales entre le Royaume-Uni et l'UE seront régies par les seules règles établies par l'OMC.

Voix étrangères

■ **La statue du Commandeur.** – L'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, daté du 14 novembre, fait sa couverture sur un grand portrait d'Obama en fond de scène et un petit portrait de Biden en bas de page (et une miniature de Kamala Harris). Le titre : « Retour vers le futur ». L'article de tête est signé du correspondant du journal à New York. Titre en traduction libre : *Où l'Amérique a-t-elle foiré ?* Il s'appuie notamment sur un essai de David Brooks au mensuel américain *The Atlantic* du 5 octobre, qui analysait en détail la « convulsion morale » que vivrait l'Amérique depuis 2015. Convulsion récurrente tous les soixante ans selon Samuel Huntington (le fameux auteur du *Choc des civilisations*) qui, dès 1981, l'avait anticipée pour la seconde ou troisième décennie du XXI^e siècle.

C'est dire que le problème dépasse de loin le cas de Trump qui ne fut qu'un révélateur et qu'il sera autrement difficile pour Biden de renverser la situation.

Justin Webb à la *BBC* et au quotidien britannique *The Times* du 26 novembre ne cache pas la déception de la gauche démocrate à l'annonce des nominations de Biden aux postes-clés : l'erreur du nouveau président est de croire à un retour à la normale. Or, il ne suffira pas de calmer le jeu, il faudra appliquer la même vigueur que Trump à renverser sa politique. En d'autres termes, boire du « Red Bull » (l'énergisant) plutôt qu'« un bol chaud d'Ovomaltine », comme le suggère le site *Atlantico* à Biden, « Joe l'endormi » tel que le désignait Donald Trump. L'hebdomadaire libéral britannique *The Economist*, daté du 28 novembre, est plus optimiste quand il feint de croire à un juste milieu entre une répudiation

de Trump et un retour à Obama. Biden devra faire le grand écart pour ne faire ni l'un ni l'autre ou les deux à la fois.

Le même numéro du *Spiegel* inclut un intéressant portrait du chancelier autrichien Sebastian Kurz qui ferait « tenir l'Europe sur ses pieds ». Comment ? En promouvant le poids des petits et moyens États, en s'alliant alternativement aux pays du Nord (sur la dette) ou aux pays de l'Est (sur l'immigration), en jouant le rôle de pont qui fut traditionnellement celui de l'Autriche. Ce qui prend un nouveau sens avec le Brexit, l'Autriche se substituant au jeu de contrepois face à l'axe franco-allemand que jouait Londres. Bref, Kurz réussit à attirer l'attention sur son pays et ses positions. En Allemagne même, il apparaît à certains comme l'anti-Merkel, autre statue du commandeur, qui doit se retirer de la scène politique en principe en septembre 2021. Y.L.M.

À travers la guerre du Tigray, l'Éthiopie fait face à une histoire bimillénaire tout autant qu'à celle des cinquante dernières années. Construction impériale puis ethno-fédérale, elle cherche à passer au stade d'État-nation.

Éthiopie : retour aux sources

PAR YVES LA MARCK.

Le 2 novembre, au lieu de commémorer le 90^e anniversaire du couronnement de l'empereur Haïlé Sélassié, l'Éthiopie a décidé de réduire par la force la quasi-sécession de sa province septentrionale du Tigré. Les Amharas (20% de la population), ethnie de l'Empereur renversé en 1974 et assassiné en 1975, nourrissent une ardente volonté de revanche contre les Tigréens qui ont accaparé le pouvoir en 1991, lors du renversement de la dictature du Négus rouge, le général Mengistu Haïlé Mariam, également amhara. Bien qu'ils ne représentent que 7% de la population éthiopienne, les Tigréens ont constitué le noyau de la longue résistance qui a eu raison des marxistes du Derg (1). Une fois au pouvoir, ils engagèrent un combat fratricide contre leurs cousins érythréens qui les avaient frustrés d'un grand Tigré, réminiscence du royaume antique d'Axoum, conflit qui déboucha sur une longue guerre entre l'Éthiopie et l'Érythrée, de mai 1998 à juin 2000.

L'hégémonie tigréenne n'a pas survécu à la mort de leur principal dirigeant, le premier ministre Meles Zenawi, en 2012. Après une période de flottement, Abiy Ahmed est devenu premier ministre en 2018. Quoique de père oromo, principale ethnie du pays (36%), et de mère amhara (l'un musulman, l'autre chrétienne), il est issu du sérail. Il se défend d'incarner un nouveau pouvoir ethnique. Il a d'ailleurs dû faire face à l'été à une violente contestation dans la province Oromo, d'où est issu son principal opposant. Abiy Ahmed poursuit un programme de construction nationale qui passe par une « détigrisation » des institutions – notamment de l'armée qui est toujours aux mains des Tigréens – sans qu'une autre ethnie ne reprenne l'avantage.

Deux éléments sont capitaux dans ce programme : le premier est la paix avec l'Érythrée, obtenue dès 2018 et pour laquelle Abiy Ahmed a reçu le prix Nobel de la Paix en 2019. La guerre froide qui prévalait jusqu'alors entre les deux pays imposait le maintien de l'essentiel des forces armées éthiopiennes au Tigré et expliquait la main mise des Tigréens sur l'armée. Le pouvoir régional tigréen faisait d'ailleurs obstacle à la mise en œuvre de l'accord de paix en refusant les rectifications de frontière. L'assaut sur la province séparatiste n'est donc pas, comme on le lit souvent, contradictoire avec le prix Nobel mais en est la conséquence directe.

Le second élément est la réalisation du Grand Barrage de la Renaissance éthiopienne (GERD), lancé en avril 2011, et dont



Abiy Ahmed. Le programme du Premier ministre éthiopien vise à construire un État-nation.

la mise en eau a commencé cet été. Ce barrage, situé sur le Nil bleu peu avant qu'il n'entre en territoire soudanais, a été financé exclusivement sur fonds nationaux, chaque citoyen y ayant contribué. Il appartient donc à tous les Éthiopiens et doit profiter à tous, indépendamment des appartenances ethniques. La Banque mondiale et les États-Unis avaient refusé de prendre en compte ce projet, comme se fut le cas pour le projet de haut-barrage d'Assouan qui, après le refus des mêmes en 1958, fut repris par les Soviétiques et inauguré en 1970.

Guerre de l'eau. Les deux pays, Éthiopie et Égypte, étaient cet été au bord d'une véritable guerre, qui ne fut évitée que par l'abondance des pluies qui a permis de compenser l'eau retenue par le barrage. Il n'en ira peut-être pas de même les saisons prochaines. Or, Addis-Abeba insiste pour remplir le lac en quatre ans au lieu des douze proposés par les Égyptiens. Dans les deux pays, l'eau est une grande cause nationale. L'Égypte n'a pratiquement jamais augmenté sa superficie viable de 40 000 km² le long des berges du fleuve (sur une superficie totale d'un million de km²), alors que sa population atteint les cent millions, et le Delta du Nil, où la densité atteint 1000 habitants/km², devrait reculer d'un tiers

avec la montée des eaux de mer. De son côté, l'Éthiopie, qui compte 110 millions d'habitants, ne pouvait fournir en électricité qu'une petite partie du pays, jusqu'à ce que le Grand Barrage apporte la lumière et l'énergie à tous, même au-delà de ses frontières.

La stabilité régionale est le premier enjeu des évolutions en cours. L'histoire de l'Abyssinie et celle de l'Égypte sont intimement liées. Par exemple, jusqu'en 1959, l'église éthiopienne relevait du patriarcat d'Alexandrie. En 1936, l'Angleterre avait dépendu de l'appui de l'Égypte (théoriquement indépendante depuis 1922) pour contrôler l'expansion italienne en Éthiopie (la plus grave crise de la Société des Nations). L'Égypte et l'Éthiopie rivalisent aujourd'hui dans leurs relations avec les pays riverains, parfois considérés par la première comme son hinterland jusqu'aux Grands Lacs et par la seconde comme des semi-protectorats (Somalie, Sud-Soudan voire Kenya ou Djibouti, avec des populations frontalières en commun). Siège historique de l'Union africaine (grâce à l'empereur Haïlé Sélassié), Addis-Abeba a encore bien du chemin à faire pour être reconnu comme leur capitale naturelle par tous les Africains et faire oublier sa forte spécificité politique et culturelle.

L'africanisation de l'Éthiopie, si paradoxal que cela paraisse, passe par une pacification intérieure. C'est la tâche à laquelle s'est consacré le premier ministre Abiy Ahmed en dissolvant le Front Démocratique Révolutionnaire des Peuples Éthiopiens (FDRPE), issu de la lutte contre les communistes du Derg, et en intégrant chacune de ses composantes ethniques dans un parti unifié sinon unique, le parti de la Prospérité. Une seule composante avait refusé, le Front Populaire de Libération Tigréen. Les premières élections libres prévues pour mai furent repoussées d'un an pour cause de Covid. Il restera encore à sortir du parti-État et de « l'État développementaliste », l'idéologie officielle imposée par les Tigréens. Le Grand Barrage doit favoriser une nouvelle donne économique et sociale. Après « les Soviétiques plus l'électricité », les dirigeants éthiopiens, nourris de cette idéologie, doivent se reconverter en revenant aux sources géographiques et historiques de leur pays, celles que l'empereur Ménélik II, fondateur de l'Éthiopie moderne au tournant du XX^e siècle, avait imaginées. ■

(1). Le Derg ou Gouvernement militaire provisoire de l'Éthiopie socialiste était le nom du régime d'inspiration marxiste mis en place à partir de 1974 par les militaires qui renversèrent le négus Haïlé Sélassié.



Images du film *Le Chagrin et la Pitié*. Financé par les télévisions allemande et suisse et plébiscité par une certaine « élite » intellectuelle et médiatique, ce documentaire présentait avec complaisance l'image d'une France pétainiste et résignée, sous l'Occupation allemande.

Français, vous le saviez !

Historien de la philosophie et chercheur en sciences sociales, François Azouvi vient de publier, sur la mémoire de la Résistance et sur celle de Vichy, un essai qui ruine la prétendue déconstruction du mythe « résistancialiste » fabriqué par certains historiens à la fin du XX^e siècle. Mais fabriqué pour les besoins de quelle cause ? Le débat sur ce point ne fait que commencer.

Dans la préface aux *Lieux de mémoire*, Pierre Nora établit une opposition entre la mémoire et l'histoire. Pour lui, « la mémoire installe le souvenir dans le sacré, l'histoire l'en débusque, elle prosaïse toujours ».

Entre une mémoire qui serait un « absolu » et une histoire qui se tiendrait dans le relatif, l'opposition n'est cependant pas totale. Dans le dernier quart du XX^e siècle, nous avons vu certains historiens et divers journalistes nouer entre histoire et mémoire un lien déconcertant et le faire prévaloir dans les médias. Il s'agissait, par la critique historique, de reconstruire la mémoire nationale, en démontrant que les acteurs et les témoins des années d'Occupation s'étaient menti à eux-mêmes ou avaient menti à leurs contemporains en fabriquant, sous l'égide du Général de Gaulle, le mythe d'une France presque unanimement résistante. Ceci pour effacer les trahisons, les lâchetés et l'attentisme de la plupart des Français entre 1940 et 1944 mais aussi les ambiguïtés et les côtés sombres de la Résistance : Jean Moulin n'aurait-il pas été un agent communiste ? Raymond Aubrac, l'un des chefs de l'Armée se-

crète, n'aurait-il pas été responsable des arrestations de Caluire ?

Le temps des conflits. Henry Rousso s'est fait l'historien de cette mémoire mythifiante et mythifiée ; il a inventé un « résistancialisme » pour mieux le dénoncer ... avant d'être lui-même sévèrement contesté. Dans un ouvrage décousu, Pierre Laborie avait analysé ce montage mémoriel et procédé à sa réfutation méthodique mais sans retenir l'attention des médias. Après avoir établi l'inanité du mythe du silence sur la Solution finale dans la France d'après-guerre, François Azouvi a repris la question et entrepris un travail minutieux de destruction de la prétendue mythologie résistancialiste à partir d'une somme impressionnante de documents : livres, articles, compte-rendu de procès, films, débats parlementaires. L'ensemble permet de reconstituer une passionnante histoire des multiples conflits de mémoire engendrés par la Résistance et Vichy.

Quels conflits ? Tous ceux qui divisent les Français après 1945 : la Guerre froide, la guerre d'Indochine, la guerre d'Algérie, la République gaullienne...

Unifiée par le général de Gaulle en 1943, la Résistance éclate car ses acteurs réaffirment leurs engagements politiques et leurs choix idéologiques relégués dans les arrières-pensées ou les manœuvres discrètes pendant la lutte de libération. Le Parti communiste, au faite de sa puissance, anime les grandes grèves ouvrières de 1947 et se heurte au RPF, fondé la même année par le général de Gaulle. Ceci est connu. On a oublié, en revanche, que l'Épuration divise les Résistants. Elle n'oppose pas seulement les communistes, partisans d'une justice populaire et expéditive, et les non-communistes – mais ces derniers entre eux. Albert Camus invoque l'exigence de justice, François Mauriac plaide en faveur de l'unité nationale, le père Bruckberger milite pour l'inflexibilité des juges à la différence du pasteur Boegner. L'Épuration, bâclée, signifie tout de même qu'il y a des procès – ceux de Pétain, de Laval, de Darnand, de Maurras – qui mettent sous les yeux du grand public toutes les variétés de vichysme et tous les degrés dans la trahison. La gauche résistante se divise à propos d'Arthur Koestler, attaqué par les communistes et leur compa-

gnons de route pour avoir dénoncé la terreur soviétique et l'on voit à cette occasion des intellectuels qui sont restés coi pendant l'Occupation – Sartre, Beauvoir, Merleau-Ponty – disserter avec un culot d'acier sur la Résistance et sur les camps de concentration. Même oppositions violentes, entre Résistants, entre Déportés, lors du procès Kravchenko, ce haut fonctionnaire soviétique passé à l'Ouest et auteur d'un ouvrage à succès, et lorsque David Rousset, figure importante de l'extrême-gauche, mène campagne contre les camps soviétiques face aux communistes et notamment à Pierre Daix, rescapé de Mauthausen.

Les déchirements s'accroissent lors de la guerre d'Indochine et surtout pendant la guerre d'Algérie où l'on voit les partisans de l'Algérie française et les militants de l'indépendance se réclamer de la Résistance – Georges Bidault allant jusqu'à recréer un CNR sur les décombres de l'OAS. Les anciens de la Résistance se divisent également sur la République gaullienne et Daniel Cordier, par exemple, participe aux travaux du Club Jean Moulin. Parmi les anciens de la Résistance, la gauche antigauilliste est très fortement représentée par Pierre Mendès-France, François Mitterrand, Gaston Defferre, Claude Bourdet...

Les communistes et les gaullistes se retrouvent pour mener la bataille contre la CED et il y a des moments d'unité lors des cérémonies au Mont-Valérien et quand Jean Moulin entre au Panthéon mais, malgré son autorité symbolique et même après son retour aux affaires, le général de Gaulle n'est pas en mesure de créer à partir de la mémoire résistante une mythologie et encore moins de la faire accepter.

Les traces de Vichy. Les déchirements entre Résistants et leurs échos dans l'opinion publique n'effacent pas les traces laissées par Vichy. L'Épuration, la nouvelle presse issue de la Libération et les partis qui dominent la scène parlementaire ne font pas peser sur le passé récent une chape de plomb qui aurait provoqué le grand refoulement dont de courageux historiens nous auraient libéré à la fin du siècle dernier. Le mythe du refoulement n'a pas plus de consistance que le mythe du résistancialisme : François Azouvi en apporte la démonstration en explorant les champs littéraire et cinématographique. Pendant la guerre, la radio de Londres a dénoncé les persécutions antisémites et Aragon, comme Maritain, dit bien avant Robert Paxton que Vichy a anticipé les demandes allemandes. Après la Libération, François Mauriac, Georges Bernanos, Raymond Aron et Vladimir Jankélévitch analysent et dénoncent avec lucidité le vichysme. Même dénonciation dans divers romans et dans des films, par exemple *Les Maudits* de René Clément ou *Casablanca* de de Michaël Curtis. On



Le philosophe François Azouvi. Il a publié en 2012 *Le Mythe du grand silence*, qui réfute l'idée d'un refoulement de la mémoire de la Shoah après guerre.

ne lit nulle part que les Français étaient presque tous des Résistants : Joseph Kessel fait dire à l'un de ses personnages, dans *L'Armée des ombres*, que les combattants sont peu nombreux et mènent une guerre sans gloire et Roger Vailland, dans *Drôle de jeu*, « détruit avant même qu'il soit institutionnalisé le mythe de la Résistance », comme l'écrit le pétainiste Fabre-Luce. Quarante ans après sa sortie, on a beaucoup disserté sur *La Bataille du rail*, érigé en exemple typique du cinéma héroïsant alors qu'il s'agit simplement d'un film authentique – mais on a oublié *Le Père tranquille* qui a pour thème l'attentisme.

Il faut aussi souligner que la France de la IV^e République est à l'opposé de ce qu'on nommera beaucoup plus tard le politiquement correct. La liberté d'expression est entière et les vichystes en profitent pour dénoncer la terreur qui se serait abattue sur eux, clamer leur dégoût des libérateurs et défendre les traîtres emprisonnés. Avocat de Pétain, Jacques Isnory est une vedette, la presse collabo a pignon sur rue, Marcel Aymé dénonce les exécutions de collaborateurs dans *Pauvre Bitos*, grand succès du théâtre parisien, Roger Nimier et Antoine Blondin affichent dans leurs romans un profond mépris pour la Résistance, Simenon, qui s'est prudemment installé aux États-Unis, affirme que tous les choix se valent et que toutes les valeurs sont nulles dans *La Neige était sale*...

Fragmentée par ses militants, dénoncée par les vichystes et la jeune droite littéraire, la mémoire de la Résistance est durement affectée par deux événements qui vont profondément marquer les esprits : la mémoire juive l'emporte sur la mémoire résistante et, plus largement, la mémoire victimaire marginalise la mé-

moire héroïque. Ce processus culmine avec la diffusion de la série télévisée *Holocauste* en 1978 puis du film *Shoah* en 1985. Au cours de la même période, *Le Chagrin et la Pitié* qui sort dans les salles en 1971 et qui est diffusé à la télévision en 1981 inscrit dans la mentalité dominante la fable du résistancialisme et du refoulement du passé vichyste. Les procès de Klaus Barbie en 1987 et de Maurice Papon dix ans plus tard exaltent la mémoire victimaire et affectent gravement la mémoire résistante. François Azouvi restitue avec exactitude ce conflit des mémoires, marqué par l'activisme des militants de la mémoire victimaire et par le repli défensif des anciens de la Résistance qui ne comprennent pas, comme on le voit lors du procès Papon, que l'âge des victimes a succédé à l'âge des héros.

Mystique et politique. En accord avec François Azouvi lorsqu'il retrace cette histoire et ses mythologies, je voudrais indiquer un point hautement contestable qui porte sur la légalité de Vichy, qu'il estime acquise alors que cette thèse n'est pas plus étayée qu'elle ne l'était en 1940. Par ailleurs, deux éclairages manquent, selon moi, à son livre. Le premier concerne le sentiment national. Sans négliger le remplacement de la figure héroïque par la figure victimaire, il faut tout de même souligner que la première n'a de sens que par rapport à la lutte de libération nationale. Les héros de la Résistance, qui ne se perçoivent pas comme tels, s'engagent par patriotisme, parce qu'ils n'acceptent pas que leur pays soit sous la botte allemande.

D'où un second éclairage manquant, qui mériterait tout un livre : la Résistance active et les innombrables Français qui semblent attentistes mais qui lui permettent d'exister, sont soudés par la haine du Boche. Celle-ci ne disparaît pas après la guerre mais une partie de l'élite retrouve sa germanophilie antérieure ou s'y convertit et le nazisme se trouve chargé de toutes les responsabilités comme si les Allemands pouvaient en être déchargés. Certains anciens de la Résistance deviennent européistes tandis que d'autres s'y refusent et c'est là une autre fracture qu'il faudrait étudier de près.

Ces remarques ne sauraient faire oublier la science très sûre de François Azouvi et les belles pages qu'il consacre, en début de livre, à la mystique résistante qui s'est perpétuée dans les amicales de Résistants et de Déportés. Cette fraternité forme l'essentiel, si peu visible et transmissible, d'une mémoire fragmentée que l'histoire continuera de faire vivre. ■

BERTRAND RENOUVIN.

François Azouvi, *Français, on ne vous a rien caché*. Gallimard, 2020. Les autres références se trouvent sur mon blog.

L'enfer, ce n'est pas seulement les autres



La littérature néerlandaise a produit quelques grands livres, parfois traduit en Français. L'occupation allemande, particulièrement cruelle aux Pays-Bas, y est souvent présente, prétexte à une exploration des ambiguïtés humaines. C'est le cas de *Le Bois*, un roman qui ne se déroule pas pen-

Les liens unissant les jeunes Mark et Wil sont-ils d'une autre nature que ceux de l'amitié et de l'affection ? Le lecteur n'en saura rien. Le frère franciscain Mansuetus n'a aucun doute, lui qui dirige par la terreur un pensionnat où ne se retrouvent ni les figures bienveillantes, ni l'environnement bienveillant mis en scène par Louis Malle dans son film *Au revoir les enfants*.

Il faut prévenir le lecteur qui a connu le froid et la faim dans une caserne religieuse appelée « pension », l'une de celles où il fallait protéger les plus petits des gestes déplacés des

« bons pères ». Il va retrouver ses propres tourments dans ce livre, dont l'épigraphe est tirée de l'Évangile selon saint Luc (23,31) : « Car si l'on fait ces choses au bois vert, qu'arrivera-t-il au bois sec ? »

Mais la pédophilie dans l'Église n'en est pas le sujet principal. Le narrateur, Eldert Haman, engagé comme professeur d'allemand, se voit peu à peu privé de son état de civil. On cesse d'abord de le payer. Son vélo, sa montre, son stylo, disparaissent. Toute trace de sa vie antérieure est effacée. Et un jour, sans même s'en rendre compte, il est revêtu de la robe

de Saint François. Il n'est plus que Frère Bonaventura, bientôt privé de son métier d'enseignant, cantonné à des tâches subalternes et de surveillance.

Ce dépouillement fait irrésistiblement penser à celui des déportés à leur arrivée en camp. Analogie osée ou déplacée ? Jeroen Brouwers, écrivain néerlandais très considéré dans son pays, a connu l'enfer des camps japonais en Indonésie. De ce massacre de sa propre enfance, il a tiré un livre très dur, *Rouge décanté* (Folio Gallimard). *Le Bois*, a aussi pour cadre un univers carcéral où s'entremêlent violences physiques et morales, enfermement et auto-enfermement.

La référence au nazisme est constante. Le récit est émaillé de mots, expressions et allusions en langue allemande pour décrire l'enfer, au début des années 1950, dans un établissement religieux d'une province néerlandaise située près de la frontière avec l'Allemagne, où siège la maison mère de la communauté. Le directeur, Frère Mansuétus (« Herr Bruder Mansuououétus »), parle un néerlandais « qui trahit sa nationalité allemande ». Son aspect physique évoque un « sanglier sauvage ». Il ne cesse de gueuler « Ditsiplin ». Il est toujours aux aguets, comme un gardien de camp. Qu'à fait ce

moine il y a dix ans, à l'époque du Troisième Reich ? Celui qui manie le « bois » servant à châtier, organise une terreur qui trouve des émules, eux-mêmes terrorisés : « Un nombre croissant de frères s'est mis à aboyer contre les internes, à leur gueuler sans cesse après, comme le faisaient les feldwebels pendant la guerre. » Et le sadisme ne s'exprime pas seulement par la violence de coups donnés sous prétexte de discipline, mais aussi par le viol.

Le Bois décrit aussi une longue descente dans l'enfer du consentement au mal, un mal imposé de l'extérieur mais qui tire sa force de la soumission de la victime. « J'avais vingt-trois ans et je me suis résigné », écrit le narrateur. Pour ne pas succomber tout-à-fait, il y a la chair, non pas celle des enfants que se partagent les autres moines, mais la sienne, toujours au contact rugueux de la bure, et celle d'une femme dont la figure et le souvenir de l'étreinte hantent ses nuits et ses jours. Le livre se termine d'ailleurs par un verbe évoquant la libération des camps mais aussi la femme accueillant l'amour physique. ■

LAURENT LAGADEC.

Jeroen Brouwers, *Le Bois*, Gallimard, mars 2020.

Dans les revues

■ **Oligarchies.** - La revue « Droits » poursuit la publication des travaux de l'institut Dogma sur le thème des Oligarchies (1). Signalons trois contributions.

L'historienne Isabelle Brancourt entend démêler l'écheveau sémantique caché sous le mot « oligarchie ». L'historiographie postérieure à 1990 nous apprend « qu'il n'y a pas d'oligarchie parlementaire à la fin de l'Ancien Régime, ni explicitement, ni dans les sources ». La haute robe a toujours montré sa préférence pour la monarchie, même si elle se « constitue apparemment en un groupe social cohérent » par son rapport, et en opposition, à ce régime. Car elle forme une noblesse, qui revendique le respect de ses droits, par une rébellion prenant la forme d'un appel au « corps mystique du Roi ». Si le terme d'oligarchie

est quasi-absent des dictionnaires et sources judiciaires du XVIII^e siècle, un tournant s'amorce avec les Lumières. Les parlements et leur magistrature sont accusés de constituer « une aristocratie » puis assimilés à une « oligarchie ». Or taxer d'oligarchie un groupe social assimilé à un ennemi de la Révolution n'est pas neutre, comme le montre le lourd tribut payé à la Terreur par la haute magistrature.

Dans *La critique de l'oligarchie dans la pensée illibérale française*, le philosophe Laurent Giassi montre comment le terme d'oligarchie – un type de régime pour les grecs – « a fini par désigner l'élite d'une société, avec une connotation péjorative », pour nourrir la critique d'un libéralisme économique et politique vu comme « un jeu de dupes », après les promesses de la Révolution. La critique de l'oligarchie, faite au nom de l'ordre sous la Restauration, puis de l'émancipation

sociale avec la Monarchie de Juillet, est désormais invoquée par les adversaires du néolibéralisme pour désigner « toute concentration du pouvoir jugée contraire aux valeurs de la démocratie, la liberté et l'égalité ». Sa « puissance suggestive inégale » fait du monde social un « combat d'allégories » et des oligarques « les boucs émissaires de nos échecs, de nos renoncements ou de notre impuissance ». Faut-il, au prétexte du risque de son instrumentalisation « populiste », dénuier de valeur la critique de l'oligarchie ?

Jacques de Saint Victor décrit dans *La Bourgeoisie mafieuse. Aspects criminologiques de dérives oligarchiques*, la constitution et le fonctionnement de la mafia. Celle-ci n'a pas prospéré sur la pauvreté mais dans la riche région de Palerme. Au XIX^e siècle, des « classes bourgeoises » profitent du vide de l'État et du remplacement de l'économie féodale par une éco-

nomie libérale pour créer les premières « sectes mafieuses », liées au monde politique et économique. La sociologie criminelle a établi une typologie de ces liens en fonction du degré de complicité, allant de la soumission d'entrepreneurs aux accords passés avec la mafia par des multinationales. L'auteur, qui se défend de l'accusation de « complotisme », ne craint pas de lier la question de la « bourgeoisie mafieuse » à « l'indifférence revendiquée par la science économique depuis deux siècles aux questions éthiques ». Une indifférence qui n'est pas sans conséquence alors qu'est constaté l'essor de cette « bourgeoisie mafieuse » dans un monde global qui s'apparente de plus en plus à une « grande Sicile ». L.L.

(1). Cf *Royaliste* n°1188 du 20 avril 2020.

Revue « Droits », n° 70, octobre 2020 – Oligarchies (3).



par Gérard Leclerc

L'imposture décoloniale

Le dernier essai de Pierre-André Taguieff s'inscrit dans un climat intellectuel de grande tension, pour ne pas dire d'extrême violence. Il y a quelques jours, *Le Monde*, prenant partie d'évidence dans le débat, s'indignait que le pouvoir politique s'imisce dans les travaux universitaires, ce qui serait absolument inédit. Mais précisément, si le président et son ministre de l'Éducation nationale estiment devoir réagir contre certaines thèses à propos des études dites décoloniales et certaines pratiques d'exclusion, c'est qu'ils sont confrontés à un défi redoutable, qui met en cause l'avenir même du pays. Pierre-André Taguieff, d'une formule, résume toute la question : « *Il faut se préoccuper d'un phénomène en expansion qui était impensable il y a une vingtaine d'années : la multiplication des territoires perdus de la République, dans lesquels la liberté académique est foulée aux pieds, sous la pression de minorités actives.* » Et lorsque lesdites minorités protestent au nom de l'autonomie universitaire, elles oublient de dire qu'elles n'évoluent nullement dans on ne sait quel empyrée séparé des réalités pratiques. Elles sont de nature combative, visant à contester et à détruire ce qu'elles considèrent comme un objet de haine.

C'est notre pays, mais aussi l'Europe et le monde occidental qui sont mis en procès parce que leur civilisation se définirait comme « *colonialiste, raciste, impérialiste* ». Se trouve mis en accusation « *l'homme blanc, c'est-à-dire effet de la propagande néo-féministe, le "mâle blanc", "hétéronormé", raciste, incarnation par excellence de la domination blanche.* » Nous savions l'université américaine en proie depuis longtemps à cette emprise, dite souvent « *politiquement correcte* », avec des moyens d'intimidation morale à rendre fous les plus résistants des récalcitrants. Mais c'est nous qui sommes touchés désormais, et l'attitude du *Monde*, qui pourtant voudrait garder son style réservé, montre à quel point les gènes de la maladie se sont profondément infiltrés dans un large univers mental.

Une idéologie totalisante. Fort heureusement, des universitaires de grande qualité se sont émus du phénomène et l'ont dénoncé au nom même de leurs compétences et des dégâts causés aux disciplines dont se sont emparés nos prétendus anti-racistes. Pierre-André Taguieff s'est signalé en tête de leur réaction salutaire, et son analyse de « *l'imposture décoloniale* » permet de saisir la clé de cette idéologie totalisante. Totalisante, puisqu'elle a la prétention de donner une explication globale de l'aliénation monstrueuse à laquelle nous serions voués : « *Ces tenants des études post-coloniales ou décoloniales postulent que "la domination occidentale ou blanche, à travers la colonisation ou l'impérialisme colonial, est la nouvelle clé de l'histoire – une clé raciale. C'est là supposer que l'Occident, figure civilisationnelle répulsive, a été le seul acteur de l'histoire depuis 1492, le sombre acteur d'une histoire criminelle et installer comme un prisme intellectuel fondamental l'opposition manichéenne entre "eux" et "nous", entre "les européens" (colonialistes, impérialistes, racistes) et les autres, entre les mâles blancs et les autres (mâles racisés et femmes etc.)* »

Suzanne Sonntag n'avait-elle pas tout dit d'un seul mot en 1967 : « *La race blanche est le cancer de l'Histoire humaine.* »

Ainsi la blanchitude serait la tare fondamentale à dénoncer sans fin, si bien que cet anti-racisme se distingue fondamentalement comme un racisme anti-blancs. Et ce qui devrait nous délivrer de sa domination se révèle en fait comme une obsession foncièrement raciste, ne trouvant d'explication au devenir historique qu'à travers la guerre des races. On sait aussi la merveille conceptuelle qui a été inventée pour boucler le système : l'intersectionnalité, c'est-à-dire le fait que tous les secteurs de la vie sociale seraient solidaires dans une commune logique de domination. De plus, l'auto-victimisation justifie toutes les accusations visant des ennemis plus ou moins fantasmés.

Un carnaval académique. La tâche des universitaires alarmés consiste à démonter ce système, pour montrer qu'il s'agit d'une véritable mystification. En fait, il ne s'agit pas d'un champ d'étude, mais d'une théorie globale, « *une idéologie sommaire transmise par une poignée de mots-clés et de thèmes sloganisés, formant une rhétorique* ». Dominique Schnapper a pu parler de « *carnaval académique* » avec l'abandon de la perspective méthodologique au profit de marchés où les spécialistes brouillent les frontières. Le mot d'ordre de décolonisation suffit à caractériser le programme, ce qui constitue « *un tour de magie proche de l'escroquerie intellectuelle* ». On peut faire confiance à Taguieff pour la constitution d'un dossier comme celui-là. Il l'a étudié à fond, la bibliographie impressionnante qu'il déploie montre à quel point son propos ne se résume pas à un pamphlet. Toutes les affirmations sont soigneusement référencées. De plus, sa connaissance intime du monde universitaire français lui permet de décrire les réseaux qui se constituent au service d'un même combat.

Par ailleurs, il ne s'agit pas seulement d'un problème de discipline intellectuelle. Car l'idéologie décoloniale se traduit aussi sur le terrain des luttes pratiques. Des mobilisations spectaculaires se sont développées ces derniers mois. L'antiracisme militant dans la rue n'est plus festif comme au temps de SOS Racisme, il est subversif et émeutier. Il est aussi affaire de commerce et de publicité. Le comité Adama Traoré a réussi à rassembler des milliers de personnes alors que le parti des indigènes de la République n'en mobilisait que quelques dizaines. Au terme de son parcours, l'auteur ne cache pas sa crainte. « *Une néo-barbarie institutionnalisée (...) est en passe de devenir une vulgate enseignée dans les universités.* » Le danger n'est pas sectoriel, il met en cause la confiance d'une civilisation à l'égard d'elle-même : « *À la lassitude, qui dispose à l'indifférence et à la démission, s'est ajoutée depuis la culpabilité, poison qui paralyse et produit la haine de soi.* » Ne pas avoir honte de soi, c'est toute la mesure du défi de la nouvelle idéologie totalisante.■

Pierre-André Taguieff, *L'imposture décoloniale. Science imaginaire et pseudo-antiracisme*, Les éditions de l'Observatoire, octobre 2020.

Réoxygéner la dispute politique

Publié en septembre aux Éditions de l'Escargot, *Asphyxie*, le nouvel essai du philosophe Harold Bernat, fournit le mode d'emploi pour déjouer le piège de la dépolitisation, rendue possible dans un environnement intellectuel aussi pollué que l'air que nous respirons. Une lecture exigeante, mais revigorante.

Nous en sommes tous bien conscients : les médias, les politiques, les philosophes de plateaux-télé nous enfument. Dans la banalité du constat réside aussi sa complète perversité. Qu'un minimum d'esprit critique invite à se défier des analyses démagogiques du premier Christophe Barbier venu ne présume pas de sa capacité à surmonter le nuage épais des pseudo-vérités qui nous intoxique au quotidien. Avec *Asphyxie*, son troisième ouvrage, Harold Bernat décortique des discours et petites phrases entendus ici et là, dérisoires en apparence mais lourds de conséquences sur la qualité du débat public en France. Les exemples choisis dans ce *Manuel de désenfumage pour notre temps* (tel est son sous-titre) sont rarement les plus évidents, ceux dont abondent pourtant cette époque où la trivialité frappe les « *maîtres-causeurs* », comme la vérole le bas-clergé.

Il faut d'emblée souligner la cohérence de l'auteur : difficile de prôner la réflexion critique et l'argumentation en profondeur en s'en tenant à moquer les plus flagrantes énormités proférées à l'antenne. Non, tel n'est pas l'objectif. Harold Bernat montre que le vice de la pensée se révèle jusque dans le plus anodin des commentaires. Quand par exemple, en pleine crise des Gilets jaunes, le chef de l'État prétend que « *la mise en capacité de chacun est une part de la solution pour lui-même* » (débat à Souillac, Lot), il ne fait, analyse l'auteur, que substituer à une réalité vécue et cloisonnée « *un ordre fantasmatique reposant sur la réussite ou l'échec* ». Et toute la logorrhée politico-médiatique est à l'avenant.

Débat-tez ! De prime abord, le débat est partout. Les talk-shows prospèrent sur les ondes et les chaînes d'information en continu, un Président en bras de chemise convoque un Grand Débat National pour recueillir les doléances des Français et une Convention citoyenne réunit un panel de tirés au sort pour proposer les mesures environnementales que le gouvernement devra mettre en œuvre. Est-ce la marque d'une société éclairée où l'échange d'opinions guide la décision ? Plutôt celle d'une époque où la participation à une discussion publique permet à ceux « qui en sont » de se valoriser, à leurs arguments d'être canalisés par une synthèse finale puis oubliés une fois sifflée la fin du match, et justifie surtout la condamnation morale de ceux qui en contestent les ver-tus.

Pour Harold Bernat, débat partout rime



Harold Bernat. Philosophe, il a publié *Le Néant et la politique, critique de l'événement Macron* (2017).

avec démocratie nulle part : la démocratie est réduite à la capacité de chacun de parler, non de participer à l'exercice du pouvoir. Et les palabres, commentées sur la forme, occupent l'espace pour escamoter le fond, la politique réellement menée. Cette « *idéologie du débat* » n'est finalement qu'une « *forme dissuasive de la parole politique. D'autant plus difficile à critiquer qu'elle se pare des attributs de la liberté, elle amoindrit la capacité de juger le vrai en augmentant le mélange du vrai et du faux, propice à tous les écrans de fumée* ». Ces bavardages télé-géniques tiennent lieu de divertissement. En cela, ils ne sont plus que la caricature de la confrontation d'argumentations, d'idées, de programmes et au-delà de diverses projections du monde qui est essentielle à l'exercice de la souveraineté nationale. L'injonction à débattre, en effet, ne signifie pas la légitimation des pensées à contre-courant de la doxa, questionnant les fondements mêmes de l'État néolibéral entré en phase terminale. « *Sous couvert de mettre en valeur la pensée, nous sommes en présence d'un dispositif qui empêche toute intervention efficiente de l'intellectuel lié à la critique sociale dans l'espace public* », relève pertinemment l'auteur.

Derrière le consensus, l'aliénation – La relégation de l'adversaire politique à une appartenance infamante est une vieille ficelle rhétorique, décrite notamment parmi

les fameux « *stratagèmes* » de Schopenhauer. Elle est plus que jamais à l'œuvre à notre époque. Le double épithète « *brun-rouge* » est l'invention providentielle qui permet aux orateurs bien évidemment « *progressistes* » d'amalgamer sans besoin d'argumenter toute proposition qui s'apparenterait à du protectionnisme, à de l'interventionnisme, au recouvrement de la souveraineté de l'État. Mot composé synthétisant le sophisme « *les extrêmes se rejoignent* », il fait florès chez tous ceux qui acceptent de débattre pour que rien ne change... Loin des grandes constructions théoriques destinées à convaincre, ce type de procédé n'en comporte pas moins une finalité idéologique pernicieuse, celle « d'empoisser », de « créer les conditions d'une absence de pensée » par l'intimidation.

Autre stratégie à l'œuvre : asséner que la voie de la raison, la seule empruntable, serait donc celle du consensus au centre. D'ailleurs, il en est qui s'élèvent, tel Laurent de Sutter, philosophe de son état et directeur de l'ouvrage collectif *Postcritique* (2019), contre « *le triomphe de la critique* » dans la société, ce réflexe pavlovien d'indignation qui rend bête et nuit à la recherche bénéfique du consensus. Harold Bernat y voit le renoncement ultime à ce que la philosophie invite pourtant à semer : l'esprit de contradiction. Bien sûr, Sutter s'en prend aux critiques le plus souvent superficielles qui jaillissent à la moindre proposition jetée dans le débat public. Ce faisant, il cible la démarche critique elle-même et, louant le consensus, il discrédite du même coup la contradiction construite, solidement étayée, qui elle seule peut sauver le citoyen du XXI^e siècle de l'étouffement intellectuel. La postcritique est bien l'antichambre de la post-politique.

Et Harold Bernat de conclure, limpide : « *À partir du moment où vous arrivez à convaincre des masses que la conflictualité politique est le problème, où vous ringardisez la lutte politique et sociale en maîtrisant les outils du divertissement intégral, vous n'avez même plus besoin de vous justifier. Vous écrasez sans vergogne.* » L'échec politique naît toujours d'un échec de la pensée, et ce dernier se noue à notre insu. Il reste par bonheur des essais comme *Asphyxie* pour nous le rappeler. ■

CASIMIR MAZET.

Harold Bernat, *Asphyxie. Manuel de désenfumage pour notre temps*, L'Escargot, septembre 2020

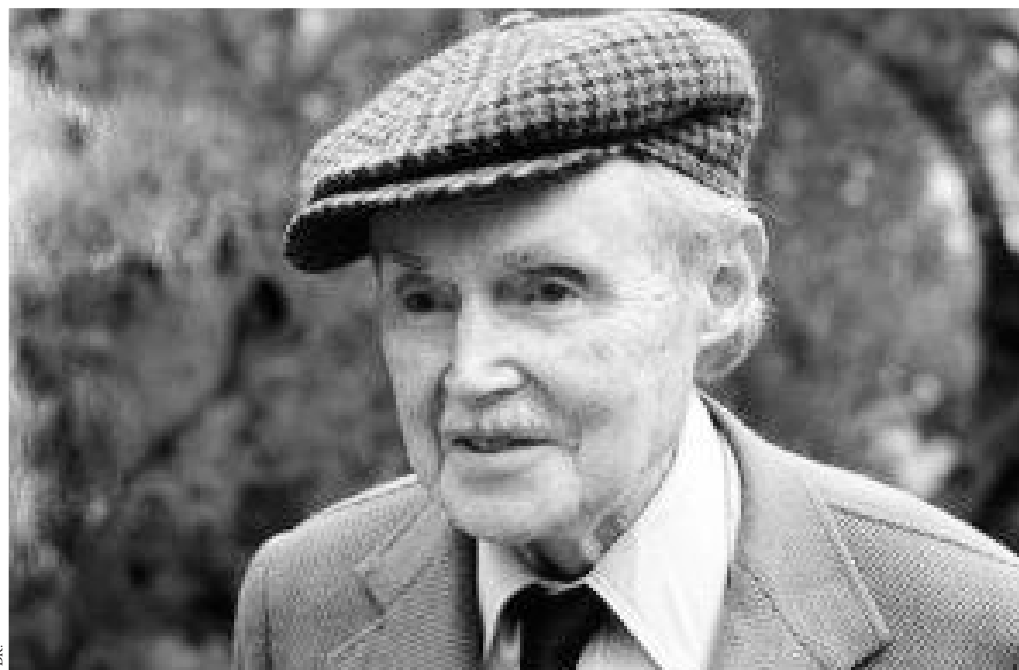
Souvenirs sur Maurice Genevoix

Si c'est le témoin de la Grande Guerre qui est entré au Panthéon, Maurice Genevoix est aussi le romancier poète qui a su charmer les amoureux du fleuve royal et des frondaisons de Sologne.

Je ne veux pas évoquer l'homme panthéonisé en raison de son témoignage sur *Ceux de 14*, l'horreur des tranchées, le froid, la faim, la peur. Il l'a fait avec un réalisme qui dépasse Henri Barbusse ou Roland Dorgelès. Il a lui-même été gravement blessé, perdant l'usage de son bras gauche.

Je veux parler du poète de la Loire et de la Sologne, ma terre natale. J'ai eu la chance de le connaître parce qu'il fut l'ami et le condisciple de mon grand-père au lycée d'Orléans. Il en gardait le souvenir amusé d'un très bon élève mais plutôt chahuteur. Bon sang ne saurait mentir. Genevoix était un homme d'une simplicité et d'une gentillesse extrêmes. On dirait que toutes ses attentions chaleureuses voulaient masquer la douleur des souffrances vécues aux Éperges et autour de Verdun. L'écriture voulait faire oublier sa main meurtrie. Les drames ont poursuivi sa mémoire au-delà de sa mort : la disparition, trop vite, de sa fille Sylvie, journaliste et productrice de télévision, et celle, horrible, de son gendre Bernard Maris, l'homme qui faisait comprendre l'économie à ceux, comme moi, qui n'y entendaient guère, massacrés avec ses amis de *Charlie Hebdo*.

Sylvie (déesse des forêts...), Bernard et aujourd'hui son petit-fils Julien ont fait leur la maison des Vernelles, qu'il avait acquise avec l'argent du prix Goncourt. Il aurait d'abord voulu se poser à Châteauneuf-sur-Loire, là où ses parents tenaient une épicerie. On est là en amont d'Orléans, c'est une adorable petite ville célèbre pour ses rhododendrons, dans le parc d'un château où l'on a créé un musée de la marine de Loire. Cela me parle, car quand j'étais gamin, il n'y avait plus un seul bateau sur le fleuve, à part un vieux passeur rescapé de l'époque où les bombardements avaient détruit les ponts. Quand je suis revenu à Orléans après une quarantaine d'années de vagabondages, j'ai été émerveillé de voir sur le fleuve



Maurice Genevoix (1890/1980). Ancien combattant de la Grande Guerre, écrivain et poète, membre de l'Académie française est entré au Panthéon le 11 novembre.

revenir des toues, ces gabarres de Loire reconstruites par des passionnés, « *cabanées* » (avec habitacle) ou pas.

Genevoix était donc un homme de l'amont, du pays de l'abbaye de Saint-Benoît, comme les ancêtres d'un autre Orléanais qui m'est cher, Charles Péguy. Mes ancêtres à moi, paysans comme ceux de Péguy, étaient d'aval, vignerons de gris-meunier à Chaingy puis boulangers à Saint-Ay. C'est le pays de l'admirable et misérable poète paysan Gaston Couté, mais c'est bien la même Loire. Genevoix ne trouva pas de maison à son goût à Châteauneuf, mais il eut un coup de foudre pour une longère non loin de là, les Vernelles, à Saint-Denis-de-l'Hôtel. Là, on peut toujours voir le bureau d'où il écrivait, et d'où l'on contemple par la fenêtre notre Loire tant aimée.

J'avais lu tous les livres où il raconte le fleuve, les gens qui y vivent, il m'en avait dédié plusieurs, ceux dont je connaissais le décor et que j'ai parcourus à pied dans de longues randonnées : *Au cadran de mon clocher* - *La Loire*,

Agnès et les garçons - *La forêt perdue* - *Rémi des Rauches* - *La dernière harde* - *Tendre bestiaire* - *Les compagnons de l'Aubépin* - *L'Herbe verte* etc., et bien entendu *Rabotiot* qui lui valut le prix Goncourt.

Mieux : j'ai voulu revivre ses impressions, et encore presque adolescent, je suis parti dormir à la belle étoile en forêt pour écouter les approches discrètes des bêtes, le jappement des goupils, comme de courts aboiements de chiots, les hullements sourds des grands nocturnes et les bruits étranges des branches d'arbres qui se frôlent. Le long des rives du fleuve, j'ai côtoyé les oies sauvages, les sangliers, et même des castors bûcherons. Et les hérons cendrés, les sternes venues de la mer, qui nichent sur les bancs de sable, les cigognes qui font halte lors de leurs migrations vers le soleil. On a vu un jour un sanglier traverser la Loire en pleine ville. sans doute venu de Sologne et cherchant à rallier l'immense forêt d'Orléans toute proche. Il a traversé toute la ville. J'ai vu une cane suivie de toute sa portée sur les trottoirs du Faubourg

de Bourgogne, chez Charles Péguy, cherchant à retrouver le fleuve où ses congénères se prélassent.

Quand j'étais lycéen, j'aimais traverser par le pont Royal d'où l'on contemple les îles sablonneuses et boisées d'acacias, merveilleux terrains d'aventure. On est là à la courbe du fleuve. En aval, le vent vient de la mer et amène parfois des mouettes. En amont, il vient des monts du Massif central et il accompagne parfois des crues torrentielles. Genevoix a ressenti tout cela, et tous ceux qui connaissent ces rives mystérieuses ont partagé ces émotions. Alors ses livres enchanteurs, pleins de poésie et de vie, ont revécu pour moi. C'est paraît-il désuet aujourd'hui, « régionaliste ». Et alors ? Je suis évidemment passé à Châteauneuf-sur-Loire, sur la promenade du Chastaing, où une source a été aménagée en petit monument à sa mémoire, au bord de notre Loire, « *maîtresse de toutes les heures qui passent, miroir des clairs de lune et des nuits pleines d'étoiles* ». ■

PHILIPPE HOUBART.

DES ROYALISTES CONTRE LES NAZIS (12)

Le Gabastou

C'est en Dordogne qu'un premier groupe de militants royalistes alsaciens organise le premier réseau de renseignement de la France Libre. Parmi eux, Paul Dungler, le futur dirigeant de la Septième colonne d'Alsace, une des plus importantes organisations de résistance en zone occupée, qui donna tant de fil à retordre aux nazis.

La belle Dordogne étale ses sinuosités entre grasses plaines et co-teaux. Dans un de ces méandres, près Bergerac, se cache le petit village du Fleix (le Fleix), qui compte un peu plus de 1000 habitants en 1940. Il y a longtemps, en 1580, les religieux et les catholiques y ont signé la paix des amoureux (Henri de Navarre et Marguerite de Valois mènent alors une vie très galante à Nérac) qui a mis fin à la septième guerre de religion, sous le règne du bon roi Henri III.

Dans une ferme basse, aux confins de quelques champs et en bordure des bois de pins, sur la commune du Fleix au lieu-dit le Gabastou, sept amis sont rassemblés fin juin ou au début du mois de juillet 1940. Cette première réunion clandestine d'un groupe de résistants est mal datée : l'incertitude est due au fait que les Eschbach soutiennent que leur père Jean n'a pu y être présent qu'après sa démobilisation début juillet, alors qu'Armbruster et La Bardonnie soutiennent *mordicus* que ce fut fin juin ! Si sa date est sujette à discussion, le fait que cette réunion ait eu lieu ne fait en revanche l'objet d'aucune contestation, pas plus que l'identité de ses participants.

Cette maison, Paul Armbruster (1), Alsacien de Molsheim, journaliste, l'a acquise en 1937 pour y installer sa famille. Sous un portrait de Charles Maurras, dédié au propriétaire de la maison, autour de la table, on trouve l'abbé Louis de Dartin, ancien précepteur du comte de Paris, Paul Dungler, Alsacien de Thann, gérant de l'entreprise familiale de machines textiles et ancien candidat royaliste, dans sa ville, aux législatives de 1936, Jean Eschbach, industriel à Poligny (Jura), Louis La Bardonnie, propriétaire terrien à Saint-Antoine-de-Breuilh, dans la région depuis toujours, et ses amis Gaston Pailloux, médecin à Puisseguin et Pierre



Paul Dungler (1902-1974). Dirigeant des camelots du roi avant guerre, il fonda le grand réseau de résistance connu sous le nom de Septième colonne d'Alsace.

Beausoleil. Aucun n'est défaitiste. Pour eux, seule compte la France meurtrie, la France envahie, la France en deuil de sa souveraineté, le pays humilié sous la botte des nazis à cause de l'incapacité républicaine. Si Louis La Bardonnie et Jean Eschbach ont entendu l'appel du 18 juin, ce n'est pas le cas des autres participants.

Même si aucun compte rendu n'a été fait dans l'instant, beaucoup plus tard, Louis La Bardonnie précise les objectifs que le groupe s'était défini :

1) Établir des points de passage sur la *demarkationslinie* (ligne de démarcation).

2) Saboter au maximum tout ce qui peut servir aux occupants.

3) Établir des points d'observation aux endroits importants : La Rochelle-la-Pallice, port de Bordeaux, estuaire de la Gironde, plus loin frontière suisse, Alsace et Jura...

4) Collecter le maximum de renseignements de tout ordre : numéros des unités allemandes et italiennes ; totems des véhicules ; nombre et matricules des sous-marins à Bordeaux et La Pallice ; noms et fonctions des officiers ennemis, des navires et des unités de troupes.

Ainsi, cette réunion donne naissance au premier réseau de renseignement organisé par des résistants métropolitains dans le cadre de la France libre (le réseau est homologué par le BCRA dès septembre 1940). Ils cherchent immédiatement à transmettre des informations à Londres. Dès le 8 août, Paul Armbruster passe en Suisse et dépose un premier courrier à l'ambassade de Grande-Bretagne. Puis le 7 septembre et encore le 28 septembre 1940, La Bardonnie et Armbruster font à nouveau le voyage vers la Suisse. La Bardonnie ajoute : « *Nous étions désespérés et à la fois désolés et inquiets de n'avoir aucune suite à nos courriers et d'ignorer ce qu'il en était advenu.* » Il est décidé d'envoyer un message directement en Angleterre. L'abbé Louis de Dartin rejoint Londres par l'Espagne et le Portugal.

Chacun va œuvrer jusqu'à la libération totale du territoire national. Paul Dungler repart pour Alsace, rassemble ses amis, d'abord ceux d'avant-guerre qui sont tous catholiques, royalistes et patriotes, mais aussi des opposants politiques (communistes et socia-

listes), tous antinazis, et dirige, dans la province annexée, la Septième colonne d'Alsace-réseau Martial. Jean Eschbach (alias le capitaine Rivière) participe à la création du réseau Martial et est membre du réseau Ajax avant d'organiser les maquis vosgiens et de participer à la libération de Strasbourg. Paul Armbruster, Louis La Bardonnie, Gaston Pailloux et Pierre Beausoleil vont participer à l'aventure de la Confrérie Notre-Dame du fameux Gilbert Renault (alias le colonel Rémi). Leurs femmes, Denise La Bardonnie, Simone Beausoleil et toutes les autres, ne se contentent pas d'être de fidèles épouses, elles participent activement aux dangereuses actions de la résistance. Leurs enfants s'engagent en 1944 dans les Groupes Mobiles d'Alsace (les GMA de la Brigade Alsace-Lorraine) et dans la 1^{ère} Armée française. ■

FRANÇOIS-MARIN FLEUTOT.
(À suivre : Louis de Dartin.)

(1). Paul Armbruster était, avant-guerre, rédacteur en chef du *Völkshote* et du *National d'Alsace* et enfin il crée son propre journal proche de l'Action Française, *Province d'Alsace* qui cesse de paraître en 1939.

Références :

- Poligny, Jean de (Jean Eschbach), *GMA Vosges*, sans nom d'éditeur, publié en 1948, imprimerie Jacques et Demontrond à Besançon.
- Mercadet, Léon, *La Brigade Alsace Lorraine*, Éditions Grasset, 1984.
- Kibler, Marcel, *La résistance Alsacienne*, propos recueillis par André Simon, Éditions Jérôme Do Bentzinger, 2008.
- Eschbach, Jean (fils), *Au cœur de la Résistance Alsacienne*, le combat de Paul Dungler, Éditions Saint Rémi, 2003.
- Béné Charles, *L'Alsace dans les griffes nazies*, 7 volumes, Éditions imprimerie Fetzter, 1971.

Brèves royales

■ **Cambodge, le 7 novembre.** : La République populaire de Chine a accueilli le roi Norodom Sihamoni et sa mère, la reine-mère Norodom Monineath Sihanouk, lors d'une visite d'état. A cette occasion, Pékin a voulu célébrer les décennies de relations sino-cambodgiennes en décorant l'ancienne souveraine de la médaille de l'amitié, juste avant la fête de l'indépendance du Cambodge présidée par le roi.

■ **Royaume-Uni, le 17 novembre** : « *Nous avons parfois oublié, je pense, que nous faisons partie de cette nature. Ce que nous faisons à notre environnement, c'est aussi à nous-même que nous le faisons.* » Le combat pour la protection de l'environnement est le credo du prince Charles de Galles. Longtemps moqué pour ses prises de positions écologistes, le fils d'Elizabeth II est aujourd'hui une des voix les plus écoutées de ce début de siècle. Face à l'urgence climatique, il a pris une nouvelle fois la parole lors d'une conférence mondiale sur le sujet, en demandant plus de cohésion entre les États afin de garantir un avenir aux jeunes générations.

■ **Serbie, le 20 novembre** : Le Patriarche Irinej est décédé à 93 ans des suites du Covid-19. Il était un soutien indéfectible des Karageorgevitch et avait publiquement pris position en faveur de la restauration de la monarchie abolie en 1945. Le prince Alexandre de Serbie a fait part de sa tristesse sur les réseaux sociaux. « *On se souviendra de lui comme d'un grand homme, un combattant pour l'Eglise, la Couronne et notre peuple. Et à ce titre, il restera à jamais dans nos cœurs. En tant que chrétien orthodoxe, j'ai été profondément touché par sa foi, son amour pour tous et les sages conseils paternels qu'il m'a donnés* », a écrit le prétendant au trône.

■ **Albanie, le 20 novembre** : « *J'espère qu'à l'avenir, nous pourrions relever tous ensemble les défis qui se présentent. L'éventualité que je remonte sur le trône dépendra des événements à venir. Pour l'instant, il y a encore beaucoup de travail à faire et notamment celui de développer le rôle de la famille royale comme de nous faire connaître* », a déclaré le prince héritier Leka II, tout jeune papa d'une fille prénommée Géraldine, lors d'une interview au magazine Vanitatis.

FREDERIC DE NATAL.

La Nouvelle Action royaliste

Notre campagne d'adhésion

Les analyses les plus rigoureuses, les critiques les plus décisives ne sont utiles que si elles sortent des petits cercles d'initiés et se diffusent dans l'ensemble de la société. C'est pourquoi, tout en accordant une grande importance à la réflexion intellectuelle sous toutes ses formes, la NAR se définit d'abord comme une organisation politique qui vise à diffuser les idées royalistes dans le pays, à promouvoir l'idée d'une monarchie nationale, populaire, moderne et à préparer le recours au comte de Paris.

Dans cet esprit, la NAR prend régulièrement position dans les grands débats nationaux, elle cherche à éclairer les citoyens dans les choix qui s'offrent au pays et elle poursuit depuis l'origine un dialogue avec tous ceux qui mettent en avant l'intérêt public avant les choix partisans. La NAR, c'est aussi une organisation vivante qui rassemble des militants de toutes origines, politique, spirituelle, professionnelle... un mouvement où les adhérents participent à la définition de la ligne politique, élisent leurs dirigeants et forment une communauté militante qui travaille, qui réfléchit et qui agit.

Rappelons que l'adhésion à la NAR est indépendante de l'abonnement au journal et que les cotisations sont mensuelles et fixées en principe à 2 % du revenu, étant bien entendu que ce montant n'est qu'indicatif et que les versements sont laissés à la libre appréciation de chacun, la question financière ne devant pas être un obstacle à l'adhésion.

Quant à nos lecteurs qui ne sont pas encore adhérents, nous les engageons vivement à prendre leur carte. C'est encore la manière la plus efficace de nous aider, de renforcer la NAR, de rendre notre action plus efficace et de faire croître notre audience. Sur un simple appel téléphonique (06 43 11 36 90), un mail (lejournale@nouvelle-action-royaliste.fr) ou un courrier adressé à notre siège, nous vous enverrons la documentation nécessaire.

Depuis le lancement de cette campagne d'adhésion à l'été dernier, notre mouvement a franchi plusieurs étapes importantes.

Alors, au moment où la NAR renforce son action et qu'elle se prépare à fêter l'an prochain ses 50 années d'existence, n'attendez plus pour vous engager à nos côtés.

Communiqués de la NAR

Non à la commission sur la dette !

C'est une méthode éprouvée ! Quand un gouvernement doit prendre une décision qu'il sait impopulaire et qu'il refuse d'assumer, il crée une commission dont il s'empresse de suivre les recommandations. Et pour être sûr que les préconisations aillent dans le bon sens, il y nomme des oligarques bienveillants.

Ainsi, pour réfléchir à la « *trajectoire des finances publiques* », Jean Castex vient de créer une commission d'« *experts* ». Sa composition n'est pas arrêtée, mais des noms ont été avancés parmi lesquels figurent un économiste autrichien, Thomas Wieser, président des réunions préparatoires de l'Eurogroupe jusqu'en 2018, Laurence Parisot, ex-présidente du Medef, Augustin de Romanet, PDG d'Aéroport de Paris ou encore Jean Arthuis, ancien président de la commission du Budget du Parlement européen. Gageons qu'ils recommanderont au Premier ministre d'accentuer la politique d'austérité, de renforcer les réformes structurelles, de privatiser ce qu'il reste de services publics et de démanteler la protection sociale.

Pour la Nouvelle Action Royaliste, la politique économique de la France doit incomber aux représentants de la Nation élus démocratiquement et non à de pseudo-experts, idéologues guidés par la défense des intérêts de leur caste.

Les mercredis de la NAR

Compte tenu du confinement, nos Mercredis se déroulent entièrement à distance sous forme de visioconférence, devant un public restreint. Chaque séance est enregistrée et nos lecteurs peuvent y accéder dès la semaine qui suit sur la chaîne Youtube de la NAR (1).

Mercredi 9 décembre :

Catherine Maire

Sur le thème : Politique et religion dans la France des Lumières.

Mercredi 16 décembre :

Benoist Bihan

« La Guerre, la penser et la faire ».

Mercredi 23 et 30 décembre :

Pas de réunions.

Reprise le mercredi 6 janvier

(1). <https://www.youtube.com/channel/UCRms3CbECdnZlqdhXMITGkg>

Royaliste

Directeur politique : B. Renouvin

Directeur adjoint : C. Barret

Rédacteur en chef : N. Palumbo

Maquette/SR : I. Sullivan

Directeur de la publication : Y. Aumont

Rédaction-administration

Bloc C – B.A.L 13

36-38, rue Sibuet, 75012 Paris

Téléphone : 06 43 11 36 90

lejournale@nouvelle-action-royaliste.fr

Com. Paritaire : 05 14 – G 84 801

ISSN 0151 – 5772

Édité par la NAR

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

o Je m'abonne à Royaliste

VERSION PAPIER o TROIS MOIS (20€) o SIX MOIS (30€) o UN AN (50€) o UN AN SOUTIEN (120€)

VERSION PDF o UN AN (40 €) o UN AN SOUTIEN (50€)

o Je paye par chèque à l'ordre de **Nouvelle Action Royaliste**

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Téléphone portable : Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre règlement à
NAR, Bloc C – Boîte 13 – 36-38, rue Sibuet – 75012 PARIS



par Bertrand Renouvin

La chouette aux ailes de plomb

La politique étrangère d'Emmanuel Macron étant difficile à saisir, on se réjouit de la publication d'un texte de référence, publié sous la forme d'un entretien accordé au *Grand continent*. On se précipite, au risque de la noyade, car on se trouve pris dans un torrent de mots (12 000 mots, 150 fois cet éditorial), de formules étranges et de raisonnements qui ne le sont pas moins. Il s'agissait sans doute de montrer une pensée en ébullition, projetant l'homme-en-réflexion dans le mouvement de l'histoire. Le résultat est pour le moins déconcertant.

De brefs relevés, qui peuvent être démentis par d'autres fragments, semblent prouver qu'Emmanuel Macron a compris ceci :

1. - Nous vivons des crises simultanées qui représentent autant de défis « structurels » : changement climatique, transformation numérique, « insoutenabilité des inégalités entre nos sociétés et dans nos sociétés » ...

2. - Le fonctionnement de « l'économie de marché contemporaine et financiarisée » est responsable de ces inégalités et a provoqué toutes sortes de drames : « Nos classes moyennes en particulier, et une partie de nos classes populaires ont été la variable d'ajustement de cette mondialisation ; et cela est insoutenable. »

Douze ans après la crise de 2008, le constat est aussi tardif que banal. Pourtant, inquiet de sa propre audace Emmanuel Macron confie « qu'on ne sait pas si on est à un moment qui permet de penser la période » et prend une altitude philosophico-poétique en avouant ne pas savoir « s'il fait encore nuit pour que la chouette de Minerve puisse se retourner sur ce qui s'éteint pour le comprendre ». Chez Hegel, l'oiseau de Minerve prend son vol au début du crépuscule, quand il y a encore assez de lumière pour voir et comprendre le processus historique qui s'est accompli. La chouette macronienne est quant à elle dans le Pot-au-noir, d'où elle lance des messages empreints de solennité : « Acter que les cadres de la coopération multilatérale sont aujourd'hui fragilisés », et la relancer ; « renforcer et structurer une Europe politique » en vue de cette nouvelle coopération ; refonder le capitalisme ; lancer le consensus de Paris « mais qui sera le consensus de partout (...) pour interroger l'élément de concrétisation du consensus dit de Washington » qui a été construit sur le « paradigme » d'une économie de marché, avec privatisations, libre-échange, réformes structurelles, financiarisation.

Dans une Europe qui a trop pensé par le truchement de l'Otan et qui est en proie à la fragmentation, il faudrait instaurer une « idéologie », « c'est-à-dire une lecture commune du monde et de nos intentions » en s'opposant aux puissances russe et chinoise

qui prêchent le « relativisme des valeurs » et en se libérant de l'emprise technologique chinoise et américaine. Il faudrait parachever « notre monnaie », penser les « sujets sociaux » et « agir politiquement pour définir des objectifs communs qui ne sont pas simplement une délégation de notre avenir au marché ».

Cet énoncé de formules creuses et de vœux pieux semble tiré du résumé des propos tenus lors d'un dîner-en-ville par un technocrate centriste il y a vingt ans – sauf pour la Chine qui était alors « l'atelier du monde ». Pour effacer cette impression, Emmanuel Macron souligne ses propres réussites. « Nous avons réussi à faire bouger les choses » en matière de souveraineté européenne et d'autonomie stratégique. « L'Europe de la défense, qu'on croyait impensable, nous l'avons faite. » Nous avons « un vrai budget » européen depuis cet été.

De manière très étrange, l'apologie de la « souveraineté européenne » fait bon ménage avec l'apologie de la « souveraineté westphalienne », définie comme « l'idée de dire qu'un peuple au sein d'une nation décide de choisir ses dirigeants » - alors que le système westphalien repose sur le principe de la souveraineté d'États européens aux frontières strictement délimitées. C'est à se demander si la question du journaliste a été comprise.

Ce qui est clair, en revanche, c'est l'irréalité des propos tenus. Pas le moindre signe tangible d'une refondation du capitalisme. Ou d'une lutte effective contre les inégalités. Ou d'un coup d'arrêt à l'agressivité chinoise. Ou d'un refus concret de « l'extra-territorialité du dollar » dénoncée dans le texte... Un homme rêve à voix haute devant un micro et croit que ce qu'il dit est en train de se réaliser.

Puis le réel vient briser le rêve éveillé. Le 17 novembre, le ministre allemand de la Défense a rappelé que « l'idée d'une autonomie stratégique de l'Europe va trop loin si elle nourrit l'illusion que nous pourrions assurer la sécurité, la stabilité et la prospérité de l'Europe sans l'Otan ni les États-Unis ». Berlin ne suivra pas plus Paris dans une éventuelle offensive contre l'Otan que dans une confrontation avec la Turquie. Après une courte ingérence dans les affaires libanaises et une gesticulation en Méditerranée orientale, mais sans prendre le temps de noter la perte d'influence française en Transcaucasie, Emmanuel Macron lance un message souverainiste assorti d'une profession de foi européiste, donne dans l'anticapitalisme tout en récusant le populisme, joue au président-philosophe en essayant de nous faire prendre les obscurités de son langage pour de la profondeur. La chouette macronienne n'est qu'une figurine aux ailes de plomb. ■

Sommaire

Page 2 - Loi sécurité globale : un théâtre d'ombres menaçantes. – Sur le mur de Jean Chouan.

Page 3 – Sujets supposés savoir. – L'Écho du net.

Page 4 – Le pouvoir pilonne la recherche publique. – La quinzaine sociale.

Page 5 – De la souffrance en milieu agricole.

Page 6 – Révolutions au Kirghizstan. – Voix étrangères. – Les faits majeurs.

Page 7 – Éthiopie : retour aux sources.

Pages 8 et 9 – François Azouvi, la mémoire de la Résistance et celle de Vichy.

Page 10 – Jeroen Brouwers. – Dans les revues.

Page 11 – L'impotisme décoloniale.

Page 12 – Harold Bernat.

Page 13 – Souvenirs sur Maurice Genevoix.

Page 14 – Royalistes contre nazis : Le Gabastou.

Page 15 – Le mouvement royaliste.

Page 16 – Éditorial : La chouette aux ailes de plomb.